

922 184/1/1

MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

Direction

DU

Secrétariat & de la Comptabilité

1^{er} Bureau

N^o de l'Enregistrement

Prière de reproduire en marge de la réponse
le Numéro ci-dessus

Objet :

Au sujet d'une communica-
tion du Comité.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 18 décembre 1891

Monsieur,

La Section d'Archéologie du Comité des Travaux historiques et scientifiques a examiné dans sa dernière séance la lettre que vous m'aviez adressée au sujet du musée de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Rodez. Elle vous a voté des remerciements pour cette communication, mais n'a cru devoir me proposer aucune décision jusqu'au printemps prochain.

A cette époque, en effet, M. de Lasteyrie se rendra à Rodez où il serait heureux d'examiner avec vous les points que vous avez signalés.

Agreez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre
de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Pour le Ministre et par autorisation,

Le Directeur
du Secrétariat et de la Comptabilité,

A. M. Cartailhac

Chamant